

# GENRE

Clé pour le développement et la sécurité alimentaire

## PLAN D'ACTION

Parité hommes-femmes  
et développement





Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service des publications et du multimédia, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

© FAO 2003



## AVANT-PROPOS

Le « Plan d'action de la FAO – Parité hommes-femmes et développement » 2002-2007 concrétise l'engagement poursuivi de longue date par l'Organisation en faveur de l'égalité des chances et des droits des hommes et des femmes. En outre, l'approbation du Plan à l'unanimité lors de la Conférence de la FAO, en novembre 2001, a marqué un important pas en avant dans la tentative de traduire cet engagement en actions concrètes dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la faim.

Depuis des années, la FAO mène le combat pour la reconnaissance de la contribution des femmes à la production vivrière et à la sécurité alimentaire. Elle a également été le fer de lance des efforts déployés pour supprimer les barrières entravant l'égalité des chances pour les femmes et la pleine jouissance de leurs droits. Ce Plan d'action est le troisième de ce type, entériné par les Etats membres de l'Organisation, comme moyen de dynamiser et de coordonner l'analyse et l'action en faveur des femmes autant que des hommes.

Les deux plans précédents, qui s'inscrivaient tous deux dans l'approche dite « intégration des femmes dans le développement », ont couvert les périodes 1989-1995 et 1996-2001. Ils mettaient l'accent sur une participation accrue des femmes au développement agricole et rural par le biais de projets et de programmes ciblés sur les ressources, la formation et autres services. Ils ont permis de réaliser un travail de sensibilisation sur le rôle inestimable des femmes rurales dans la production vivrière et de renforcer l'appui à celles-ci, tout en améliorant leur statut socioéconomique.

Pour ce nouveau plan d'action, la FAO a privilégié l'approche « Parité hommes-femmes et développement » et une nouvelle orientation – l'intégration systématique des questions de parité hommes-femmes. Cette approche, basée sur un large consensus international, dépasse la simple question terminologique. En effet, elle permet à l'Organisation de définir les différents rôles des hommes et des femmes et de mettre au cœur de l'analyse les relations de pouvoir inégales entre ceux-ci. L'analyse sera appliquée non seulement aux « projets en faveur des femmes », mais également à tout le travail de la FAO, qu'il s'agisse du siège ou des bureaux de terrain.

Le Plan d'action, fruit d'un processus consultatif de formulation ayant associé l'ensemble de l'Organisation, inclut des engagements spécifiques de 24 divisions techniques, associés à des résultats mesurables. Il représente donc un engagement global de toute l'Organisation, qui est garanti par les liens unissant directement le présent Plan d'action au Plan à moyen terme et au Cadre stratégique de la FAO. Ces liens constituent à la fois un mécanisme et une obligation de gestion, à tous les niveaux, pour assurer le suivi de la mise en oeuvre et des progrès dans tous les domaines de travail de l'Organisation, pour appuyer un développement rural plus égalitaire et durable.

**Jacques Diouf**  
*FAO Directeur-Général*





# TABLE DES MATIÈRES

Contexte et tendances.....	5
----------------------------	---

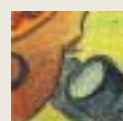
## Quatre domaines prioritaires d'intervention



ALIMENTATION ET NUTRITION	11
---------------------------	----



RESSOURCES NATURELLES	17
-----------------------	----



SYSTÈMES DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE	23
--	----



POLITIQUES ET PLANIFICATION	29
-----------------------------	----

Dispositions institutionnelles au sein de la FAO.....	35
--	----

Documents et ressources.....	36
------------------------------	----

**Le Plan d'action de la FAO** « Parité hommes-femmes et développement » (2002-2007) reflète l'évolution des perspectives et les nouveaux paradigmes ayant émergé lors des conférences internationales tenues dans les années 90, qui ont vu se dégager un large consensus sur l'approche tenant compte des questions de parité hommes-femmes dans le développement (Environnement et développement, 1992 ; Droits de l'homme, 1993 ; Population et développement, 1994 ; Développement social, 1995 ; Etablissements humains, 1996).

Il constitue également pour la FAO un cadre utile pour donner suite aux recommandations pertinentes de la *Déclaration de Beijing* et de la *Plate-forme d'action* de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue en 1995, à l'Article 14 consacré aux femmes rurales de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes*, et au document intitulé « *Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle* », issu de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale tenue en juin 2000 (*Beijing +5, Examen*).

Le Plan reprend et élargit les objectifs énoncés dans la *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*, ainsi que dans le *Plan d'action* du Sommet mondial de l'alimentation adopté en 1996, qui souligne clairement, dans chacun de ses sept engagements, l'importance de l'égalité entre hommes et femmes. Il intègre également les résultats de la Consultation de haut niveau sur les femmes rurales et l'information organisée par la FAO à Rome en octobre 1999, notamment la stratégie d'action intitulée « *Égalité des chances et sécurité alimentaire – le rôle de l'information* ».

Enfin, il répond à l'impératif figurant dans la *Déclaration des Nations Unies pour le Millénaire*, « promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes comme moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim et la maladie et pour stimuler un développement véritablement durable ».



« UNE POPULATION MONDIALE CROISSANTE ET L'URGENCE D'ÉRADIQUER LA FAIM ET LA MALNUTRITION EXIGENT DES POLITIQUES DÉTERMINÉES ET DES ACTIONS EFFICACES. UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE PACIFIQUE, STABLE ET PROPICE EST LA CONDITION ESSENTIELLE PERMETTANT AUX ETATS D'ACCORDER UNE PRIORITÉ ADÉQUATE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, À L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ, AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DES FORÊTS ET AU DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE. LA PROMOTION ET LA PROTECTION DE TOUS LES DROITS HUMAINS ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES, Y COMPRIS LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT ET LA RÉALISATION PROGRESSIVE DU DROIT À UNE NOURRITURE ADÉQUATE POUR TOUS AINSI QUE LA PLEINE PARTICIPATION DES HOMMES ET DES FEMMES SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, SONT ÉGALEMENT INDISPENSABLES À LA RÉALISATION DE NOTRE OBJECTIF: LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLE POUR TOUS »

(**PARAGRAPHE 13**, Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, Sommet mondial de l'alimentation, 13-17 novembre 1996, Rome, Italie)

# CONTEXTE ET TENDANCES



L'objectif du développement agricole et rural durable et de la sécurité alimentaire ne pourra pas être réalisé si la moitié de la population rurale est ignorée, ou bien exclue. Il est difficile de contester une telle affirmation, d'autant que les faits démontrent que, dans l'agriculture, la moitié de la population rurale, constituée par des femmes, représente plus de 50 pour cent de la force de travail et que, dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, elles sont responsables d'une grande partie de la production des aliments destinés aux ménages. Ainsi, l'agriculture demeure la principale source d'emploi pour les femmes des pays en développement : elle est pratiquée par environ deux tiers des femmes économiquement actives de ces pays, une proportion qui atteint plus de 90 pour cent dans plusieurs pays d'Afrique.

Force est de reconnaître que, pour être plus équitables, les stratégies de développement doivent tenir compte des besoins, des contraintes, des priorités et des options des femmes autant que des hommes. L'efficacité et la durabilité

de ces stratégies s'en trouvent alors également renforcées. Admettre que les hommes et les femmes ont des compétences et des connaissances précieuses, certes, mais aussi distinctes, peut aider à formuler des politiques et des programmes qui contribueront à réaliser aussi bien les objectifs de croissance économique que ceux d'équité.

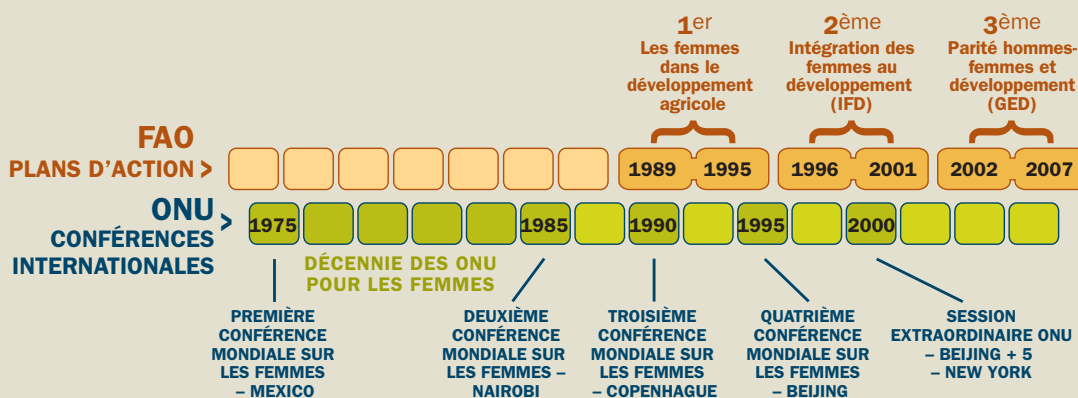
La FAO s'emploie depuis des années à améliorer le statut des femmes rurales. Elle reconnaît et appuie leur contribution au développement rural. Le Plan d'action – Parité hommes-femmes et développement (2002-2007), traduit la poursuite de l'engagement pris par l'Organisation par rapport à cette question, engagement qui est renforcé par la détermination de la FAO à appliquer l'approche de parité hommes-femmes dans toutes ses activités. Le Plan d'action est fondé sur la reconnaissance du fait que la pleine participation des hommes et des femmes, sur un pied d'égalité, au développement agricole et rural est une condition incontournable pour éradiquer l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale.



## Réorientation de l'approche IFD et GeD

Depuis 1975, date de la première Conférence mondiale sur les femmes, à Mexico, la façon de traiter la question « femmes » dans le processus de développement a considérablement évolué. Les organismes de développement, dont la FAO, ont d'abord préconisé l'approche dite « Intégration des femmes au développement » (IFD) qui a permis de rendre plus visible l'importance du travail productif des femmes et de reconnaître leur rôle fondamental dans le développement. Cette approche met l'accent sur le besoin d'affecter des ressources à l'amélioration de la condition de la femme, notamment par le biais de projets en leur faveur.

### Quelques repères sur la voie de l'égalité entre les sexes





### ► RÉORIENTATION DE L'APPROCHE IFD ET GED

Cependant, l'approche IFD a eu tendance à se focaliser exclusivement sur les femmes en tant que groupe homogène et à négliger la structure d'inégalité fondamentale entre hommes et femmes. Elle n'a pas pris suffisamment en compte certaines considérations, telles que le contexte économique et social élargi, l'impact des projets sur les hommes ou encore l'importance des modes relationnels interactifs entre hommes et femmes.

Progressivement, l'approche IFD a fait place à l'approche dite « Genre et développement » (GeD), davantage centrée sur une analyse des rôles et responsabilités qui sont assignés socialement aux hommes et aux femmes, sur les relations et interactions entre les deux sexes et sur les opportunités qui sont offertes aux uns et aux autres. L'approche GeD situe la parité hommes-femmes et l'inégalité des relations de pouvoir entre ceux-ci au cœur même de l'analyse. Dans un tel contexte, l'approche GeD n'est pas uniquement focalisée sur les femmes et les « projets de femmes », mais fournit un cadre incontournable permettant de réexaminer, dans l'optique des relations hommes-femmes, les structures sociales et culturelles, politiques et économiques ainsi que les politiques de développement.

Pour appliquer cette approche conceptuelle novatrice, *l'intégration systématique des questions de parité hommes-femmes*<sup>1</sup> s'est imposée à la FAO et dans d'autres agences de

développement comme une stratégie commune pour promouvoir l'égalité entre les sexes. Au sein du système des Nations Unies, l'intégration a été définie comme une stratégie *“visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en oeuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines - politique, économique ou social - de sorte que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes avantages et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les sexes”*.

Avec le nouveau Plan d'action « Parité hommes-femmes et développement », la FAO va pouvoir poursuivre les efforts qu'elle a déjà commencé à déployer par rapport à cette stratégie, qu'il s'agisse du renforcement des capacités sur les questions de genre, de l'apport d'avis sur les politiques et sur la planification des programmes et projets sous l'angle de la parité hommes-femmes, de la réalisation d'études sur des thèmes essentiels, tels le droit foncier et l'accès aux ressources, ou encore de la promotion de la collecte de données ventilées par sexe.

<sup>1</sup> Cette stratégie est connue en anglais sous l'appellation *Gender Mainstreaming*, également traduite dans ce document par « intégration systématique des questions de genre ».

## POURQUOI UN PLAN D'ACTION PARITÉ HOMMES-FEMMES ET DÉVELOPPEMENT?

**Le Plan d'action est** un cadre devant permettre à la FAO d'intégrer les questions de genre dans tous les aspects de son travail et d'améliorer sa capacité à aider les Etats membres à parvenir à un développement agricole et rural équitable et durable. En particulier, quatre objectifs sont fixés au Plan:

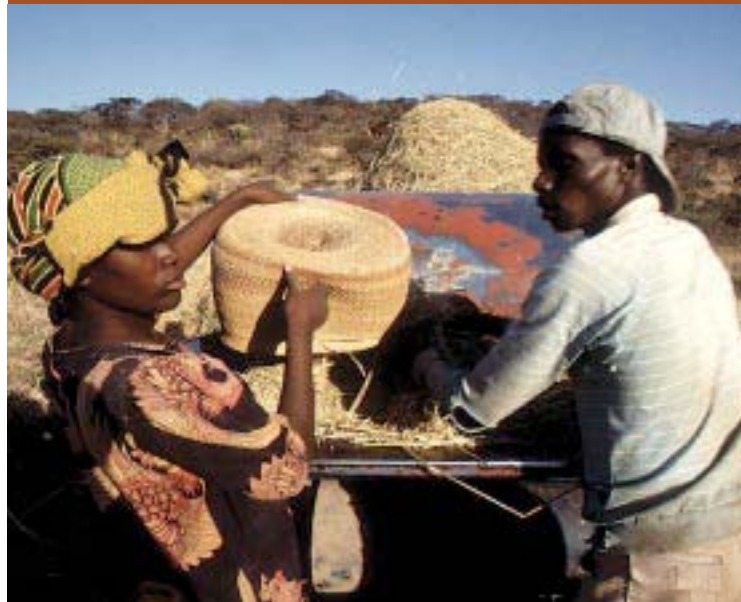
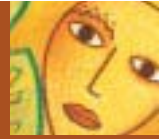
- ⊙ améliorer la capacité de la FAO d'assister les États Membres en incorporant les questions de parité hommes-femmes aux activités normatives et opérationnelles de l'Organisation;
- ⊙ définir des objectifs mesurables et réalistes en vue de l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les secteurs prioritaires pertinents de la FAO;
- ⊙ obtenir un engagement et un soutien de l'ensemble de l'institution pour la mise en œuvre du Plan d'action;
- ⊙ présenter un cadre permettant au personnel de la FAO, au siège comme dans les bureaux décentralisés, d'intégrer la parité hommes-femmes dans ses activités.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PLAN D'ACTION

**La FAO a fixé à son Plan d'action** « Parité hommes-femmes et développement » des objectifs stratégiques à moyen terme, correspondant aux objectifs globaux énoncés dans son *Cadre stratégique 2000-2015*, et qui sont axés sur la **promotion de l'égalité hommes-femmes** par rapport à quatre secteurs:

- ⊙ l'accès à une alimentation suffisante, saine et appropriée sur le plan nutritionnel ;
- ⊙ l'accès aux ressources naturelles et aux services de soutien agricole, ainsi que le contrôle et la gestion de ces ressources et services ;
- ⊙ la participation au processus d'élaboration des politiques et de prise de décision à tous les niveaux dans le secteur agricole et rural ;
- ⊙ les possibilités d'emplois agricoles et autres, en zone rurale.





## Tendances mondiales

L'application de l'approche « genre et développement », recommandée dans le Plan d'action de la FAO « Parité hommes-femmes et développement », doit prendre en considération un certain nombre de tendances mondiales qui auront, dans les années à venir, un impact considérable sur les rôles et les relations hommes-femmes dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

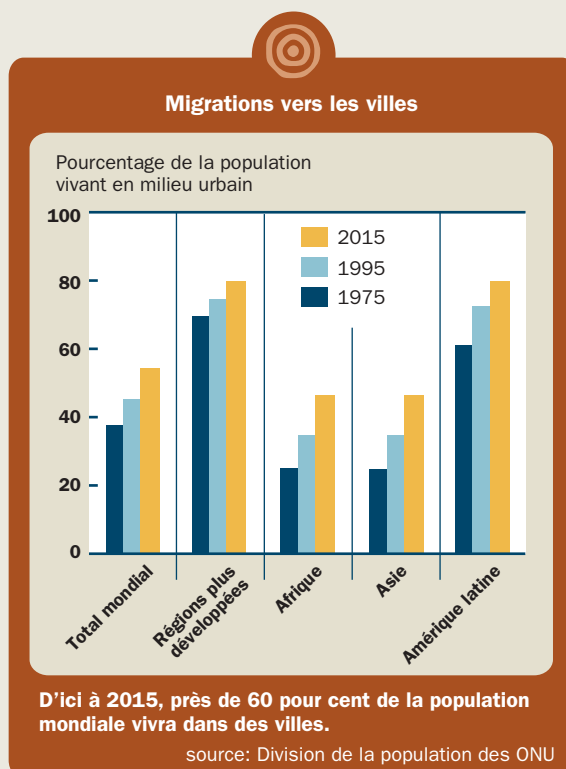
### ■ La mondialisation

Partout dans le monde, la suppression du contrôle de l'Etat sur le commerce et les investissements, et la déréglementation du secteur financier, ont débouché sur une forte expansion des marchés et sur un libre-échange parfois sans rivages. Certains pays et régions ont tiré profit de la croissance rapide tandis que d'autres ont connu une aggravation des inégalités et de la marginalisation. Dans l'ensemble, les disparités des revenus entre pays se sont profondément creusées. En Asie de l'Est et Pacifique, par exemple, le revenu par habitant a quadruplé entre 1975 et 1999 alors qu'en Afrique sub-saharienne et dans plusieurs pays les moins développés, il chutait en dessous du niveau enregistré avant 1970. Les avantages et les risques de la mondialisation sont aussi répartis de façon inégale au sein même des pays, selon qu'il s'agit des zones urbaines ou rurales, des fermiers pratiquant l'agriculture commerciale ou des petits agriculteurs et enfin, des femmes ou des hommes, surtout en milieu rural. En effet, la mondialisation a tendance à favoriser l'agriculture commerciale de grande envergure au détriment de la production de subsistance. Les petits exploitants des pays à faible revenu et à déficit vivrier sont frappés de plein fouet par l'ouverture des marchés à la concurrence des importations et par la baisse des ressources destinées au développement agricole. Parmi ceux-ci, force est de constater que la majorité sont des femmes qui sont déjà pénalisées par leur difficulté d'accès aux ressources, aux intrants et marchés, à la formation et à la prise de décision.

### ■ La dynamique de la population

**Migration et urbanisation** - D'ici 2020, la majeure partie de la population des régions en développement vivra dans des villes. Le rythme et la forme de l'exode rural varient fortement selon les régions : l'Amérique latine et les Caraïbes sont déjà aussi urbanisées que l'Europe et l'Amérique du Nord, tandis que l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud demeurent essentiellement rurales. Les migrations ont un impact très différent sur les femmes et sur les hommes. En Amérique latine, l'argent envoyé par les femmes migrantes à leur village natal a joué un rôle fondamental dans l'atténuation de la pauvreté rurale. Dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne, la migration des hommes vers les zones urbaines a entraîné, en milieu rural, une hausse rapide du nombre de ménages dirigés par des femmes. Les migrations peuvent remettre en question les rôles traditionnels fondés sur le sexe, sans toutefois modifier la nature des obstacles qui empêchent les femmes d'accéder aux ressources et aux services essentiels. En fait, dans bien des pays, l'exode rural a contribué tant à la « féminisation de l'agriculture » qu'à la « féminisation de la pauvreté ».

**Vieillesse de la population rurale** – Dans le monde entier, la proportion de personnes âgées s'accroît du fait de la baisse des taux de natalité et de l'amélioration de l'espérance de vie. Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devrait





## TENDANCES MONDIALES

tripler d'ici 2050 pour atteindre le chiffre total de près de 2 000 millions. C'est dans les zones rurales que, suite à la migration de nombreux jeunes vers les villes, le vieillissement se manifeste souvent en premier lieu, et avec des effets plus rapides. L'association 'exode rural - vieillissement de la population' a déjà fortement affecté la composition de la force de travail agricole et la division du travail basées sur l'âge et le sexe. Les politiques vont devoir tenir compte des besoins et contributions spécifiques des personnes âgées – hommes et femmes.

**VIH/SIDA** – La pandémie de SIDA constitue une lourde menace pour la sécurité alimentaire et le développement rural. On estime qu'à la fin de 2001, 40 millions de personnes étaient infectées par le VIH, dont plus de 95 pour cent dans les pays en développement. Dans ces derniers, le SIDA frappe plus durement les zones rurales que les villes. Selon des estimations de la FAO, le SIDA a tué depuis 1985 sept millions de personnes qui travaillaient dans l'agriculture dans les 25 pays les plus touchés d'Afrique. Quelque 16 millions de personnes supplémentaires pourraient succomber dans les 20 années à venir. L'incidence sur la production agricole et la sécurité alimentaire est dévastatrice. La maladie et le décès des adultes vont de pair avec une chute de la production agricole, sans parler de la perte irrémédiable des connaissances sur les méthodes agricoles et les stratégies de survie locales en cas de pénurie alimentaire. Enfin, des facteurs biologiques et sociaux rendent les femmes et les fillettes plus vulnérables au VIH/SIDA que les hommes et les garçons (taux d'infection du VIH parfois de 3 à 5 fois supérieurs). L'épidémie augmente aussi la charge de travail des femmes et des fillettes, traditionnellement responsables d'une grande part de la production vivrière, ainsi que des soins aux malades.

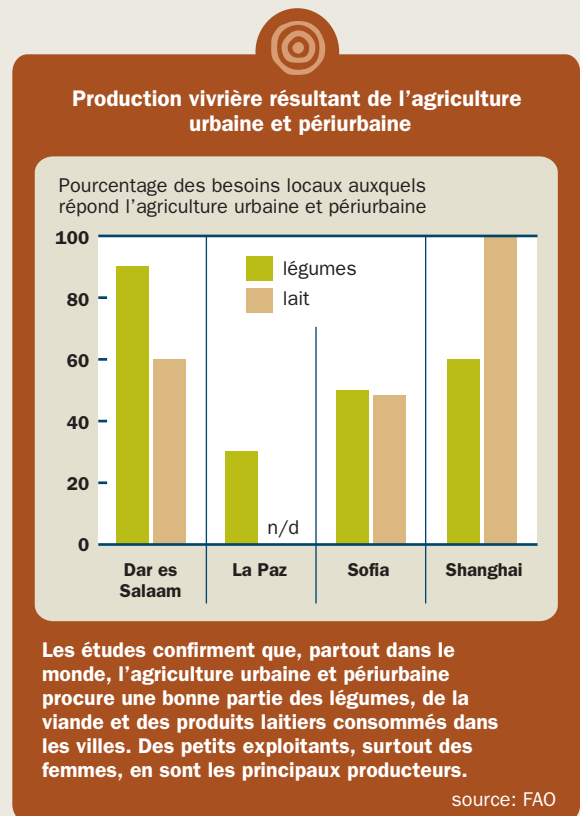
## La pression accrue sur les ressources naturelles

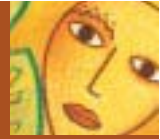
En tant que producteurs de l'alimentation mondiale, agriculteurs et agricultrices jouent un rôle fondamental autant dans l'utilisation que dans la préservation des ressources naturelles. D'une importance cruciale à cet égard sont les systèmes agricoles traditionnels, souvent fruit de plusieurs générations d'expériences, qui prévoient le recours à un large éventail de cultures autochtones, l'adaptation aux conditions locales, le recyclage de la biomasse et l'utilisation de techniques, comme la construction de terrasses. Paradoxalement, l'agriculture elle-même peut également être une cause de dégradation de l'environnement, notamment lorsque la pression démographique et la demande accrue d'aliments motivent le défrichement de terres marginales, l'utilisation à outrance d'engrais minéraux et de pesticides ou une mauvaise gestion des ressources en sols et en eau. De plus, avec la croissance rapide de l'agriculture commerciale, les pressions se sont aggravées tant sur l'environnement que sur les petits exploitants, dont l'accès limité aux nouvelles

technologies et aux intrants agricoles a souvent pour conséquence une exploitation accrue des ressources naturelles et donc, la dégradation de l'environnement.

## L'agriculture urbaine et périurbaine

La croissance rapide des villes s'accompagne d'une progression rapide de l'agriculture pratiquée dans les zones urbaines et alentours. La FAO estime qu'à l'échelle mondiale, 200 millions d'agriculteurs urbains approvisionnent en aliments quelque 700 millions de personnes, soit un quart de la population urbaine mondiale. L'agriculture urbaine et périurbaine constitue une importante source d'aliments frais, tout en offrant emplois et revenus à des millions de femmes et d'hommes. Les agriculteurs urbains cultivent des jardins potagers sur des petites parcelles, en faisant un usage efficace des ressources limitées en eau et en terre. Cependant, la production agricole urbaine peut représenter un risque pour la santé publique et pour l'environnement dans la mesure où les engrais, pesticides ou déchets provenant de l'élevage d'animaux risquent de polluer l'air, le sol et les sources d'eau potable. Enfin, les hommes et les femmes qui se consacrent à l'agriculture urbaine se heurtent aux mêmes difficultés rencontrées partout par les petits exploitants, notamment la pénurie de terres et de services. Pour les agricultrices, cette situation est amplifiée par leur statut inférieur sur les plans économique, social et juridique.





## Les crises complexes et liées aux catastrophes

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes et des crises a fait prendre conscience de la nécessité de mieux comprendre l'influence des facteurs sociaux sur la vulnérabilité des communautés et leur capacité de réponse. Au demeurant, les crises n'ont pas les mêmes effets sur les femmes que sur les hommes. Alors que ces derniers sont les premières victimes en cas de conflit armé, les femmes perdent souvent leur capacité de subvenir aux besoins de leur famille, du fait qu'elles sont privées de semences, de bétail, d'outils et de terres. Or, étant donné que c'est souvent aux femmes que revient la principale responsabilité en matière de soins et d'alimentation de la famille, elles sont mises à rude contribution. De plus, une lourde menace de viol et de violence fondée sur le sexe pèse sur les femmes et les fillettes qui sont également exposées aux carences nutritionnelles. Le recours à l'analyse de genre permet de mettre au point des stratégies d'atténuation des catastrophes et de redressement fondées sur la prise en compte efficace des besoins des deux sexes. La FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont produit conjointement un guide d'analyse socioéconomique selon le genre dans les programmes d'urgence.

## Les nouvelles technologies de l'information

Les nouvelles technologies de l'information ont radicalement transformé la manière dont l'information et les connaissances sont diffusées et échangées. Cette révolution pourrait très bien accélérer les progrès en matière d'égalité entre les sexes, mais elle pourrait aussi exacerber les inégalités existantes. La fracture numérique entre les pays riches et les pays pauvres persiste : plus de 70 pour cent de tous les utilisateurs de l'Internet dans le monde se trouvent encore en Europe et en Amérique du Nord où sont stockés plus de 90 pour cent des données sur l'Afrique. Des écarts similaires existent entre les zones urbaines et rurales, ainsi qu'entre les hommes et les femmes, spécialement dans les pays en développement. Les femmes rurales ont généralement un accès plus limité que les hommes à l'information et aux nouvelles technologies, ce qui les place dans une situation de désavantage. Ainsi, il leur est difficile de faire des choix éclairés, par exemple sur le type de production à privilégier. Le manque d'information limite également leur influence au sein des communautés et leur capacité à participer à la prise de décision. Il est indispensable d'évaluer sous l'angle du genre les potentialités et les risques de ces nouvelles technologies et de permettre aux femmes de faire entendre leur voix afin de tirer le meilleur parti des progrès technologiques et d'empêcher qu'ils n'accroissent les inégalités.



## Dimitra, échange d'information et réseau: éléments essentiels de la lutte contre la faim et la pauvreté

**D**imitra, un projet d'information et de communication mis en œuvre depuis 1998 par la FAO en Europe, Afrique et Proche-Orient, a permis de collecter des données sur 844 organisations concernant les femmes rurales, dont 650 en Afrique et au Proche Orient, 1 909 descriptions de projets qui impliquent ou concernent les femmes rurales, la sécurité alimentaire et le développement, ainsi que 830 publications connexes. Basé sur la coopération active d'un réseau de dix partenaires locaux en Afrique et au Proche Orient, Dimitra a pour but principal de renforcer les pouvoirs des femmes rurales et d'améliorer leurs conditions de vie et leur statut en soulignant l'importance et la valeur de leurs contributions. Le projet fournit aux organisations de base un outil pour faire entendre leur voix au niveau international et fonctionne selon trois grands principes: le **partenariat**, par le biais d'une collaboration étroite avec des partenaires locaux et la mise en valeur des connaissances locales; la **participation** active des organisations de la société civile et la **mise en réseau** favorisant l'échange de bonnes pratiques, d'idées et d'expériences.

Pour diffuser les informations recueillies, le projet utilise aussi bien les nouvelles technologies d'information (par ex. la base de données Dimitra accessible gratuitement à l'adresse <http://www.fao.org/sd/dimitra> et sur CD-Rom) que les moyens plus traditionnels, telles que les radios rurales. Aussi, la base de données est également publiée sous forme de guide, comme le Guide Dimitra sur les organisations basées en Europe qui travaillent avec et pour les femmes rurales dans les pays en développement, et le Guide Dimitra sur les organisations basées en Afrique et au Proche-Orient. Des Bulletins d'information semestriels sont publiés sur les activités du Projet et des partenaires.

Après cinq ans de mise en œuvre, le projet Dimitra poursuit aujourd'hui la consolidation et l'élargissement du réseau en Afrique et au Proche Orient. Il s'emploie à promouvoir l'échange d'information par le renforcement des capacités en information et communication, et à mettre à jour et diffuser l'information sur le genre et le développement rural. Le réseau entend ainsi faciliter l'accès à l'information et le partage des connaissances et des savoir-faire locaux et de veiller à que les populations rurales, particulièrement les femmes, soient moins marginalisées. Enfin, Dimitra est un outil permettant aux questions de genre, à l'information et à la communication de faire partie intégrante des politiques et stratégies de développement. ■



Afin de réaliser les objectifs stratégiques fixés au Plan d'action « Parité hommes-femmes et développement », l'intégration des questions de genre sera systématiquement recherchée dans quatre domaines prioritaires d'intervention, comme indiqué dans le schéma ci-après:



## LES ACTIONS PRÉVUES RELÈVENT DES CATÉGORIES SUIVANTES :

- ⊙ renforcement des capacités et mise au point de matériel d'enseignement et de formation
- ⊙ élaboration de méthodologies et de directives sur les questions de parité hommes-femmes ou intégrant ces questions
- ⊙ sensibilisation et mesures à caractère institutionnel
- ⊙ collecte, analyse et diffusion de l'information
- ⊙ communication, participation et renforcement des partenariats
- ⊙ mise au point et transfert de technologies
- ⊙ conseils en matière de politiques
- ⊙ amélioration des compétences des hommes et des femmes ruraux dans différents domaines, y compris dans le secteur agricole

## Petit glossaire des termes liés au genre

**Genre** - Se rapporte aux rôles sociaux, économiques et culturels des hommes et des femmes, ainsi qu'aux relations entre ces derniers. On tient compte des responsabilités et spécificités des femmes et des hommes dans une culture ou un lieu donné, et dans les différents groupes de population (enfants, personnes âgées, groupes ethniques, etc.).

**Renforcement des pouvoirs** - Processus par lequel les femmes, de façon individuelle et collective, prennent conscience des relations de pouvoir qui opèrent dans leur vie et acquièrent la confiance en soi et la force nécessaire pour remettre en question les inégalités entre hommes et femmes.

**Analyse de genre** - Un outil servant à renforcer la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation en matière de développement et qui contribue à améliorer l'efficacité et la pertinence des programmes et des projets.

**Intégration systématique des questions de genre** - Vise à assurer que l'attention accordée à l'égalité entre hommes et femmes, et à leurs rôles et besoins différenciés, constitue un élément central des interventions de développement.

**Indicateurs sensibles au genre** - Utilisés pour assurer le suivi des progrès réalisés en matière d'égalité entre les sexes.